



Transports collectifs

Propositions des candidat-es aux élections législatives

Débat public, vendredi 25 mai 2012, Salle Franklin

Un grand merci aux 9 candidat-es député-es (sur 16) pour avoir répondu à notre invitation et aux 7 candidat-es à s'être prêtés à l'exercice des questions citoyennes devant une salle bien remplie.

Nous nous réjouissons de déclarations et d'un débat de bonne tenue en dépit des contraintes imposées. Ce n'est pas évident, dans un délai aussi court et avec si peu de temps de parole. Nous n'avons noté que de rares "allusions limites" dans un exercice souhaité hors du combat politicien.

Nous avons proposé deux axes de réflexion : *les propositions sur les projets qui concernent notre territoire et l'évolution des lois dans le domaine des transports en commun (TC).*

Avec trois questions plus précises :

- *Où trouver les ressources nécessaires au STIF pour l'amélioration du réseau actuel et son extension ?*
- *Quels pouvoirs donner au Conseil Régional pour rééquilibrer le développement entre l'Est et l'Ouest de la région de manière à réduire le temps et la durée des trajets imposés aux salariés ?*
- *Faut-il abroger la loi sur le Grand Paris et redonner au STIF une compétence complète dans le domaine des transports ?*

Nous avons invité les candidat-es à nous envoyer un "programme TC" avant le débat. Seuls deux l'ont fait ! A l'issue du débat, nous avons renouvelé cette invitation afin que chacun puisse compléter ses déclarations et répondre au mieux aux questions posées.

Les quelques notes qui suivent ne prétendent pas « faire synthèse ». C'est un exercice trop délicat ! Nous nous contenterons de souligner les sujets abordés, lorsqu'ils concernent directement les transports. Pour plus de détail, nous renvoyons aux déclarations écrites que nous avons reçues.

Ces réflexions et engagements sont publiés sur notre site amutc.fr

Razzy HAMMADI soutenu par EELV

Texte reçu le 30 mai.

Volonté de concertation.

Le tram T1 prévu pour 2016.

Montreuil souffre de 50 ans d'inaction de ses élus.

Le rôle du député n'est pas de proposer telle ou telle solution mais d'être à l'écoute.

Il veillera à l'application du programme de François Hollande, notamment pour le désenclavement des quartiers populaires.

Il sera vigilant sur la réforme des tarifs des transports.

Il agira avec les ministres concernés (Aménagement du territoire, transports) et avec le Conseil Régional dirigé par Jean-Paul Huchon.

Jean-Pierre BRARD



Un député se juge à ses actes : il a défendu les transports collectifs au parlement et à Montreuil.

Il a été à l'initiative de l'association pour le prolongement de la ligne 11 du métro, avec succès.

Il a proposé de créer l'association pour le prolongement de la ligne 9 et défend les prolongements de ligne de métro jusqu'au RER, y compris la ligne 1 et la ligne 3 pour desservir La Noue et l'Est de Montreuil (plan remis lors du débat).

Il a agi en concertation permanente avec l'AMUTC, notamment pour le passage du métro du Grand Paris à Val de Fontenay.

Pour débloquent le prolongement du tram T1 il a rencontré le maire de Noisy-le-Sec qui est d'accord pour une solution qui préserve le projet et tient compte des demandes de la ville.

Salim KHELIF Montreuil 2012

Le député doit légiférer pour l'ensemble du pays et non pour sa circonscription.

Les transports sont menacés par la crise des finances publiques et sont concernés par l'acte 2 de la décentralisation.

Le député pourra soutenir des démarches locales pour les faire avancer.

Il propose une restructuration du réseau de bus et a rencontré le STIF qui est ouvert à une réflexion sur le sujet.

Il préconise une réforme des tarifs tenant un plus grand compte des revenus des usagers afin que tout le monde ait accès aux transports.

Jean-Marc LINUS (suppléant)



Tract RER B.

Dénonce le contrat RATP-STIF-SNCF qui conduit à la privatisation, et aux licenciements.

Porter les revendications des usagers.

Aller chercher la gratuité.

François MAILLOUX



Désir de parler pour les usagers.

Nécessité d'abroger la loi créant la Société du Grand Paris chargé de construire le grand huit dans la perspective de la privatisation.

Nécessité d'abroger les lois votées dans le cadre des directives européennes contraignantes pour mettre en concurrence les transporteurs publics et privés.

Défendre les régies publiques / pour une gestion locale.

Lancer un plan d'urgence pour les bus.

Appliquer la loi de 2005 pour l'accès des transports aux handicapés.

Mettre en œuvre immédiatement la zone unique pour les tarifs et aller vers la gratuité des transports.

Muriel BESSIS  soutenue par Nouveau Centre

Mél le 26 mai.

Félicite le gouvernement Sarkozy pour avoir relancé les transports grâce au projet de Grand Paris. Souhaite un maillage complet jusqu'au GPE avec la ligne 9, la ligne 11 et le tram T1. Regrette que les Taco ne fonctionnent pratiquement plus. Il y a un réel problème pour les personnes âgées. Réfléchir à la possibilité de mettre en place des chauffeurs accompagnateurs... Pour un ticket compatible bus et métro et des tarifs accessibles pour les personnes âgées.

Alain BOZARIC  *Des Citoyens en Politique au-delà du clivage droite-gauche*

Propose la gratuité des transports afin de marquer une véritable priorité aux transports. Pour un très grand Paris de 50 arrondissements, afin d'assurer l'égalité des territoires et tirer les leçons des émeutes de 2005. Aujourd'hui quand on n'a pas d'argent on est assigné à résidence.

Davis XARDEL , et Annie HABERT , étaient excusés.

Nota : l'ordre est celui de la prise de parole lors du débat du 25 mai. Il correspond à l'ordre de réponse des candidats, sauf pour M. Hammadi, qui animait une autre réunion à 20h. En moyenne, chacun s'est exprimé 4 minutes (3.30 < 4.30) et a répondu aux questions en 3 min (2 < 5).

En prenant le risque de n'être ni exhaustifs, ni suffisamment explicites, nous invitons les candidat-es à s'exprimer par écrit.

La séquence des questions est ouverte à 20h :

- Dans l'attente de la gratuité, mettre en place un ticket unique valide sur métros et bus.
- Pas de débat en faveur des handicapés durant les présidentielles ! La loi 2005 n'est pas appliquée !
- Pas de continuité des moyens de transports au niveau européen.
- L'objectif « réseau » est primordial ! La nouvelle gouvernance politique devrait amener des solutions réalistes et réelles.
- Que pouvons-nous attendre d'un député ? Nécessité de définir une politique des transports en accord avec l'aménagement d'un Grand Paris.
- Améliorer l'accès des TC aux mal voyants.
- Mettre le métro en conformité avec tous les handicaps.
- Pourquoi la rocade du GPE ne passe-t-elle pas par Montreuil ? Chemin le plus court.
- Gratuité : comment sera assuré le coût de fonctionnement et les investissements ?
- Que penser du dézouage et de la gratuité prévus les samedis et dimanches ?

Nous ne sommes pas en mesure de reprendre les réponses données aux questions.

En définitive, nous avons noté le désir de chacun-e d'écouter, de concerter, de relayer... pour agir. D'agir localement pour un réseau plus juste, de peser sur les décisions franciliennes.

Surtout, d'avancer vers une tarification plus équitable... voire, la gratuité des transports collectifs. Mais, nous attendons les solutions, car les TC coûtent, environ 2 milliards d'Euros chaque année en fonctionnement, à la Région... Qui paiera ? Car, de fait, la facture se répartit entre les usagers, les consommateurs (sur lesquels les entreprises répercutent les taxes qu'elles supportent) et les contribuables...

Nous retenons également :

- Personne n'a développé de perspective nationale pour les transports collectifs.
- Personne n'a mentionné la redoutable problématique de l'augmentation du coût des énergies.
- Ni le poids écologique – et humain - des transports !
- Pas, non plus, de politique de la Ville et de l'aménagement du territoire...

A 20h20, dans un exercice très difficile de « synthèse », Georges Bertrand note :

> l'interrogation sur les fonctions et le rôle du Député (simple législateur national ou acteur des luttes engagées par les habitants).

> l'importance d'une politique d'aménagement du territoire afin que les travailleurs ne soient condamnés à des trajets coûteux en énergie, en temps et en argent.

> le débat sur le Grand Paris ouvre des espoirs mais ne répond pas vraiment aux attentes exprimées par les élu-es et par les usagers, particulier avec un projet non abouti de rocade en petite couronne.

> réflexion intéressante sur la gratuité et/ou des tarifs plus équitables.

> la nécessité d'un réseau local maillé avec les prolongements du T1, de la M11 et M9, de la M1, puis de la M3, réseau qui correspond avec les RER et une rocade bouclée du GPE.

La réunion est levée à 20h30. Chacun pouvant encore bénéficier des repas de quartier...

Il reste aux candidat-es la possibilité de nous écrire...

Nous restons attentifs à leurs différents moyens d'expression.

A celle ou celui qui sera élu-e, dès à présent nous demandons un rendez-vous pour évoquer ces questions en détail... et lui présenter nos félicitations. ☺

Invitation

Chers AMUTCistes, Chèr.es ami.es

Les prochaines élections législatives seront déterminantes pour définir la politique de la France en matière de transports en commun.

En effet, **il appartiendra à l'Assemblée Nationale d'apporter des réponses précises** à des questions telles que :

- Où trouver les ressources nécessaires au STIF pour l'amélioration du réseau actuel et son extension ?
- Quels pouvoirs donner au Conseil Régional pour rééquilibrer le développement entre l'Est et l'Ouest de la région de manière à réduire le temps et la durée des trajets imposés aux salariés ?
- Faut-il abroger la loi sur le Grand Paris et redonner au STIF une compétence complète dans le domaine des transports ?

**Pour contribuer à l'information des Montreuillois-es
l'AMUTC organise un débat public
le vendredi 25 mai de 19h à 21h, en Salle Franklin**

Chaque candidat.e député.e présentera et défendra ses propositions sur les projets qui concernent notre territoire et sur l'évolution des lois dans le domaine des transports en commun.

1/ Avant le 19 mai, **elles ou ils nous communiqueront un texte programme** que nous ferons parvenir à nos adhérents et que vous pourrez consulter sur notre site AMUTC.fr.

2/ En séance publique du 25 mai, en trois minutes, chacun rappellera ses objectifs majeurs. Puis, **vous pourrez leur poser les questions que vous souhaitez.**

3/ Enfin, le bureau AMUTC fera une synthèse de la situation actuelle.